

Scannez-moi Pour + d'info

PUBLIC VISÉ

Salariés agricoles

• Chefs d'entreprises agricoles

Agir pour protéger son exploitation agricole de la faune sauvage pour...

Réglementation, connaissance des animaux, solutions innovantes



Objectifs: La formation « Faune Sauvage : agir pour protéger son exploitation » accompagnent les agriculteurs dans la construction d'un plan d'action pour :

- Respecter la réglementation sur les ESOD
- Connaître les ravageurs pour anticiper les risques

sauvage afin d'anticiper et minimiser les ravages causés

• Mettre en place des solutions pour réduire les dégâts

1 programme: 3 formules

- Sensibiliser les exploitants agricoles aux enjeux liés à la faune sauvage
- Identification des principales espèces et leur dynamique
- Réglementation en vigueur
- Connaître les outils possibles pour répondre aux possibles aléas
- L'impact psychologique de ce risque et les outils pour mieux l'appréhender

de la formation

- Des interventions d'experts sur la biodiversité et les risques psychosociaux
- Des témoignages de pairs qui ont su mettre en place des solutions



Viticulture

1 journée pour apprendre à protéger vos vignes des sangliers



Elevage

1 journée pour apprendre à protéger vos bêtes des prédateurs et des maladies



Maraichage Arboriculture

1 journée pour apprendre à protéger vos parcelles des ravages de la faune

CALENDRIER / DURÉE DE LA FORMATION



1 journée de 9h à 17h

7h de cours en présentiel

• 12h30-13h30: Pause déjeuner

Possibilité de vous restaurer à la cantine de de l'établissement lors de la pause méridienne

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Echanges entre pairs
- Intervention d'experts de la biodiversité et des risques psychosociaux
- Témoignages d'exploitants
- Supports pédagogiques variés : diaporamas et vidéos

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est pris en charge par Vivéa pour les agriculteurs.

Financement personnel et OPCO possible selon profil

Pour plus d'informations :

Contactez Christelle PUIG ou Estelle ESCOUBET

- au **04 68 119 119** (taper 2)
- ou au 06 70 09 67 49

Et si vous investissiez une journée de votre temps pour sécuriser votre avenir agricole et limiter les pertes face à cet enjeu incontournable de la faune sauvage.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap Un Référent Handicap est présent sur le Campus.







